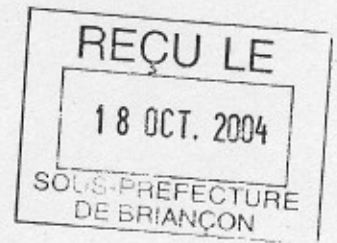


MOTION CONTRE L'IMPLANTATION  
DE CULTURES OGM SUR LE TERRITOIRE DU  
PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS



CONSIDERANT

- les processus de marquage "Parc naturel régional" en cours et les autres identifications de qualité ;
- le programme du PNR Queyras de réhabilitation d'une filière céréale à partir de semences locales et anciennes ;
- les assurances et la traçabilité que sont en droit d'attendre les consommateurs concernant des productions issues d'un Parc naturel régional classé par décret du Premier Ministre ;
- les risques que font courir aux équilibres naturels les cultures et essais en plein champ de plantes transgéniques, et notamment la possibilité que les gènes artificiellement insérés dans ces organismes soient irrémédiablement transférés, via le pollen, à des plantes sauvages apparentées ;
- la grande qualité de la majorité des productions agricoles du Parc naturel régional du Queyras et la nécessité de préserver l'agriculture conventionnelle, labellisée et biologique du territoire, mais aussi la production apicole ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Sur proposition du Président de la Commission Extra-Syndicale "Agriculture", les élus du Comité Syndical déclarent être fermement opposés à tous essais privés ou publics, et toutes cultures de plantes génétiquement modifiées sur les communes du Parc naturel régional du Queyras afin de protéger la santé, la salubrité publique, la biodiversité et les productions existantes en agrobiologie, production labellisée et en conventionnel.